



avant

**avant...**

La décharge de Montagnac ne contenait, avant sa réhabilitation, qu'une majorité de déchets inertes. Le front de la décharge s'élevait à environ 10 mètres de hauteur sur une longueur de 350 mètres. Au préalable, tous les déchets encombrants et de classe II de surface ont été évacués.

**...après**

La réhabilitation a nécessité :

- la suppression des encombrants (100 m<sup>3</sup>),
- une mise en remblais des déblais (19 700 m<sup>3</sup>),
- le reprofilage et le nivellement du dépôt (27 125 m<sup>2</sup>),
- le reprofilage des talus (sur 700 ml),
- la création d'un fossé périphérique permettant la collecte des eaux de ruissellement (sur 700 ml),
- la mise en place de la couche de fermeture en matériaux peu perméables (5 000 m<sup>3</sup>),
- la mise en place d'une couche de terre végétale (10 800 m<sup>3</sup>),
- la réalisation du compactage de la couche de finition (sur 27 125 m<sup>2</sup>),
- la suppression des accès (merlon fossé sur 15 ml).

Livrée le 3 janvier 2006,  
le coût de la réhabilitation s'est  
élevé à 239 223,68 € TTC.

**AUJOUR'HUI**

L'ancienne décharge de Montagnac a fait l'objet d'une première phase de réhabilitation caractérisé par l'agencement des matériaux de façon à obtenir un talus aujourd'hui entièrement végétalisé, ainsi qu'une plate-forme. Cette dernière est utilisée comme installation de stockage des déchets inertes (ISDI) et fera l'objet d'une réhabilitation en fin d'exploitation. L'ancienne décharge est attenante à l'actuelle déchèterie de Montagnac.

